

Choix TD M1 Droit notarial

Par **MarionC**, le **04/07/2013** à **21:25**

Bonsoir,

J'intègre un M1 Droit notarial à la rentrée. Concernant ma matière à TD j'ai le choix entre droit des suretés ou fiscalité du patrimoine. Appréciant les deux enseignements, je n'arrive pas à faire mon choix. Que me conseillerez vous? Sachant que celui que je n'aurais pas choisi en TD est quand même obligatoire mais en "non renforcé".

Merci d'avance à ceux qui pourront m'éclairer.

Par **bulle**, le **05/07/2013** à **08:23**

Bonjour,

Ces 2 matières sont indispensables donc je vous conseillerais de choisir selon vos affinités en regardant le programme de chacune.

Je ne comprends pas que les 2 ne soient pas proposées en TD d'ailleurs.

Par **MarionC**, le **05/07/2013** à **09:24**

Merci pr votre réponse.

Les deux ne sont pas proposées en TD car le deuxième TD est imposé et il s'agit du droit patrimonial notarial.

Par **bulle**, le **05/07/2013** à **10:56**

A votre place, je prendrais le droit des sûretés.